



P.V.05. 2021-2022 de la réunion du 08 novembre 2021.

Membres présents : Mmes Cerrone, Gerardy

Mrs Bellefroid, Dardinne, Germay, Grignet, Halin, Lejeune, Lerousseaux, Rigotti,

Invités présents : Mrs Gustin (CJP), Vanhaelen (CDA)

Invités excusés : Mr Riga (CP)

Mr Halin souhaite la bienvenue à tous et toutes

Approbation de l'ordre du jour et du P.V.04 2021-2022 à l'unanimité

Vérification du courrier IN/OUT

Tournantes des Commissions et Départements :

- 3X3 (Alain Grignet) : Power Point avec le nouveau projet qui se met en place
- Financière (Michel Lejeune) : reçu les chiffres du budget. Mr Lejeune apportera des questions par rapport au budget pour transmettre au Trésorier de l'AWBB
- CP (Marcel Dardinne): La réunion est post posée au 17 novembre 2021.
- Département détection : Mr Halin ira à la prochaine réunion qui se déroulera le 26 novembre à 19h30 à Jambes
- Législative : Claudy Germay refait un canevas avec les différentes propositions soumises à l'Assemblée Générale du 20 novembre 2021. A ce stade rien ne permet de se prononcer sur un aboutissement au cours d'une AGE tel qu'imaginé en CL. Le texte de réforme PM12 débattu présente encore beaucoup d'interrogations notamment quant à son adéquation avec le décret. Si on peut admettre que l'indemnité de mutation pourrait être assortie d'un coefficient selon la division du club acceptant, il faut rester attentif à ce que les montants proposés restent acceptables, équilibrés et cohérents par rapport entre autres aux montants des licences collectives...le texte proposé en est très loin.

Pour le groupement il n'y a toujours aucune urgence, le système actuel fonctionne et ne doit pas être remplacé pour être remplacé. Il nous paraît difficile de dissocier les deux articles notamment quant à l'impact financier pour les clubs. Nous préférons en revenir à une analyse des objectifs au regard des flux financiers avant de disséquer un texte.

- Mr Halin nous rappelle la proposition de modifier le PA32 à cette AG mais qui est reporté à mars

Pour cette AG, 7 membres de Liège seront présents Lors de cet AG, mais 9 voix, il y aura le vote du budget, l'état des lieux du PM12, les modifications de demande du CDA

Divers :

- Pour la feuille électronique, certains clubs visités veulent faire celle-ci alors que c'est au club visiteur à le faire

- Application du CST : certains clubs ne sont pas d'accord pour cette application. Ils contestent la décision du Conseil d'Administration qui autorise le club adverse à contester le contrôle du CST.

- Mr Vanhaelen rappelle la journée des cadres du 11 novembre 2021

Prochaine réunion le 06 décembre 2021 à la Maison des Sports. Cet avis tient lieu de convocation pour les Parlementaires (dès 19.00) et d'invitation pour les autres membres et/ou comités de la Fédération (dès 19.30)

Pour le PARL-LG Chantal Gerardy, secrétaire